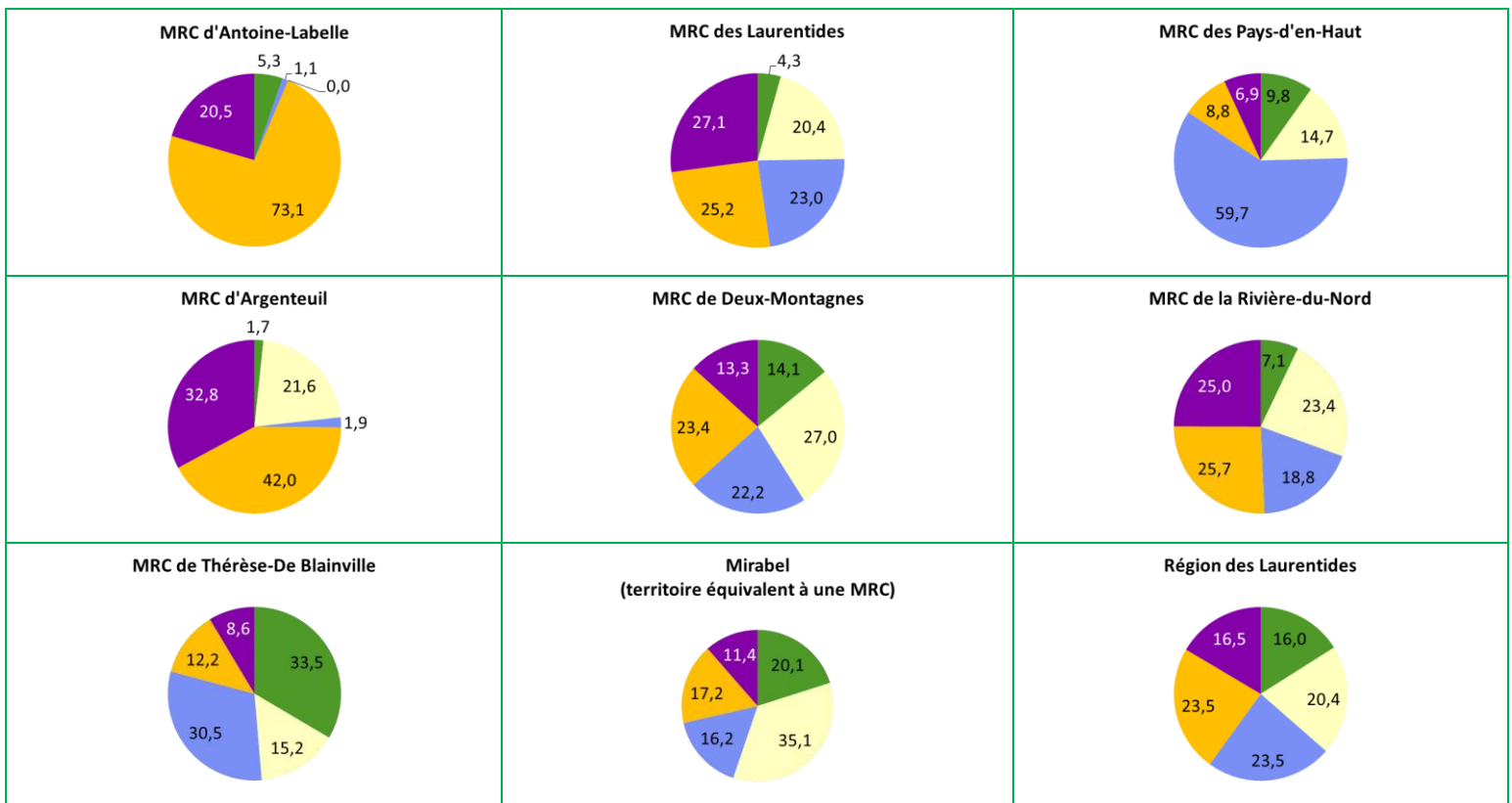


DIAGRAMMES ET TABLEAU de la répartition de la population selon les profils de DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE des municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent à une MRC de la région des Laurentides, 2011

Description :	Les diagrammes et le tableau combinent les dimensions matérielle et sociale de la défavorisation. Ils répartissent la population de la région des Laurentides et de chacune des MRC et territoire équivalent selon les cinq profils de défavorisation. Le tableau quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans les secteurs de chacun des profils.
Niveau d'information :	Détaillé.
Utilité :	Cette répartition permet de caractériser à la fois le profil économique et social de la population des MRC et territoire équivalent. Il est possible de comparer le profil des territoires de la région. Toutes les MRC comportent des zones plus défavorisées et d'autres plus favorisées dont la population doit être prise en compte dans la planification des services et l'allocation des ressources.
Limite :	N'étant pas une mesure basée sur les données individuelles, les nombres présentés dans le tableau indiquent le nombre de personnes vivant dans les secteurs des différents profils. Des personnes habitant dans un secteur ne partagent pas nécessairement les mêmes caractéristiques que la moyenne du secteur.



Conditions par rapport à la zone de référence

- Profil 1 : Conditions matériellement et socialement plus favorables
- Profil 2 : Conditions moyennes
- Profil 3 : Conditions socialement plus défavorables (pas matériellement)
- Profil 4 : Conditions matériellement plus défavorables (pas socialement)
- Profil 5 : Conditions matériellement et socialement plus défavorables

	Profil 1		Profil 2		Profil 3		Profil 4		Profil 5		Population couverte par l'indice ¹ 2011 N
	plus favorables matériellement ET socialement		moyennes matériellement Et socialement		plus défavorables socialement (pas matériellement)		plus défavorables matériellement (pas socialement)		plus défavorables matériellement ET socialement		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
RÉGION DES LAURENTIDES	86 500	16,0	110 100	20,4	127 000	23,5	127 000	23,5	88 900	16,5	539 500
MRC d'Antoine-Labelle	1 700	5,3	400	1,1	0	0,0	24 000	73,1	6 700	20,5	32 800
MRC des Laurentides	1 900	4,3	8 900	20,4	10 000	23,0	10 900	25,2	11 800	27,1	43 400
MRC des Pays-d'en-Haut	3 800	9,8	5 700	14,7	23 100	59,7	3 400	8,8	2 700	6,9	38 700
MRC d'Argenteuil	500	1,7	6 600	21,6	600	1,9	12 700	42,0	10 000	32,8	30 300
MRC de la Rivière-du-Nord	7 900	7,1	26 300	23,4	21 000	18,8	29 000	25,7	27 900	25,0	112 000
Mirabel (territoire équivalent à une MRC)	8 400	20,1	14 700	35,1	6 800	16,2	7 200	17,2	4 800	11,4	42 000
MRC de Deux-Montagnes	13 200	14,1	25 300	27,0	20 900	22,2	22 000	23,4	12 500	13,3	93 800
MRC de Thérèse-De Blainville	49 000	33,5	22 300	15,2	44 700	30,5	17 900	12,2	12 600	8,6	146 500

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement de la population et de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM) de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des MRC peut différer du nombre pour la région.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population et Enquête nationale sur les ménages (ENM) de 2011. Institut national de santé publique (INSPQ), compilations de données, 2015.

Constats :

Une diversité de situations

- Au niveau de la région des Laurentides, on remarque que les dimensions matérielle et sociale ne s'imbriquent pas nécessairement. Plus des deux tiers (67,4 %) de la population habitent des secteurs ayant un profil intermédiaire (profils 2, 3 et 4), c'est-à-dire les secteurs n'ayant pas les conditions matérielles et sociales les plus favorables ou les plus défavorables. Les secteurs ayant les conditions plus favorables (profil 1) et plus défavorables (profil 5) regroupent chacun environ 16 % de la population régionale.
- Si on observe la répartition de la population des différents territoires selon les profils, on constate que tous présentent une répartition qui diverge de la moyenne de la région.
- Parmi les différences de répartition par profil avec la région, on retrouve les MRC d'Antoine-Labelle et d'Argenteuil dont les populations habitent surtout des secteurs plus défavorisés matériellement (profil 4) et très peu dans des secteurs défavorisés socialement seulement (profil 3).
- La population de la MRC des Pays-d'en-Haut se retrouve surtout dans les secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables (profil 3) et moins dans les autres profils comparativement à la moyenne régionale.
- La MRC de Thérèse-De Blainville compte une proportion plus importante que la région de sa population vivant dans des secteurs plus favorisés matériellement et socialement (profil 1), ainsi que dans des secteurs défavorisés socialement (profil 3).
- Mirabel se démarque par la plus forte proportion de sa population vivant dans des secteurs où les conditions sont moyennes à la fois sur le plan matériel et social (profil 2).

Des territoires plus défavorisés matériellement et socialement

- ▶ Les MRC d'Argenteuil, des Laurentides, de la Rivière-du-Nord et d'Antoine-Labelle comportent les proportions de leur population résidant dans des secteurs les plus défavorisés matériellement et socialement (profil 5) plus importantes que la moyenne régionale.

Présence d'inégalités même dans les territoires plus favorisés ou plus peuplés

- ▶ Même si la MRC de Thérèse-De Blainville est considérée comme une MRC plus favorisée, avec le tiers de sa population vivant dans des secteurs ayant des conditions plus favorables (profil 1), on y compte plus de 12 000 personnes qui résident dans des secteurs parmi les plus défavorisés matériellement et socialement (profil 5).
- ▶ On dénombre également près de 28 000 personnes habitant des secteurs du profil 5 dans la MRC de la Rivière-du-Nord.